

REUNION du 09 Novembre 2011

Tous les membres du Conseil Municipal de Livinhac-le-Haut sont convoqués mercredi 09 novembre 2011 à 20h30, dans la Salle du Conseil de la Mairie.

Monsieur Roland JOFFRE, Maire, préside et ouvre la séance.

Présents : MM. JOFFRE, ALARY, BENAZETH, COURNEDE, RUMEAU, ROCHE, ROQUEFORT, TOURNIE
Mmes FOULQUIER, GARRIGOUX-ALLIGUIE, GIROU, MAS, MOLENAT, REMES

Excusés: CANTALOUBE

ORDRE DU JOUR

Le compte rendu du Conseil Municipal du 09 septembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

01/ CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LA TRANSMISSION ET LA VALORISATION DE L'OCCITAN EN AVEYRON (ADOC 12)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un projet de convention entre la commune et l'association ADOC 12. A travers cette convention, la commune soutient le programme d'interventions hebdomadaires en occitan proposé par l'association ADOC 12 dans les quatre classes de l'école publique en accord avec les enseignants. L'objectif est l'apprentissage de la langue et de la culture occitane avec des méthodes adaptées à l'âge des élèves. La présente convention prendrait effet à compter de la signature et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013-2014.

Monsieur le Maire informe que le montant annuel de la cotisation de la commune pour l'année 2011-2012 serait de 700,00 euros.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention permettant de concrétiser ce projet.

02/ ACHAT DU TERRAIN ENCADASTRÉ SECTION C N°818 APPARTENANT À MADAME COMBETTES EPOUSE BRAS ODILE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame COMBETTES épouse BRAS Odile propose de céder pour l'euro symbolique à la commune de Livinhac-le-Haut la parcelle cadastrée section C n°818 (195 m²).

Les frais notariés seront à la charge de la commune de Livinhac-le-Haut.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition de cette parcelle et autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cet achat.

03/ QUESTIONS DIVERSES

Programme prévention des déchets : Madame REMES Sylvie présente à l'assemblée ce programme qui comprendra trois actions :

- un étiquetage dans les grandes surfaces et dans les épiceries sur les produits les moins producteurs de déchets,
- des causeries sur le compostage,
- une opération « foyers témoins » consistant à trouver une trentaine de foyers qui s'engage à peser pendant un mois les poubelles sans changer ses habitudes puis pendant 3 mois en changeant ses habitudes. Cette opération se déroulerait courant Janvier-Février 2012.

La semaine nationale de la réduction des déchets aura lieu du 19 au 26 novembre 2011.

Aménagement RD 21 : monsieur ROQUEFORT explique un problème de grille d'évacuation des eaux sur la RD 21 suite aux travaux d'aménagement.

Presbytère : Monsieur le Maire informe l'assemblée que le particulier portant un projet de restauration n'est plus intéressé par l'acquisition du bâtiment.

Repas du 27 novembre 2011 offert par la Municipalité : A cette occasion, Monsieur le Maire, Monsieur BENAZETH et Monsieur ROQUEFORT représenteront la Municipalité.

Transport urbain du bassin (TUB) : Monsieur le Maire avait demandé auprès de la communauté des communes du bassin Decazeville-Aubin (CCBDA) une étude sur le passage du TUB à Livinhac-le-Haut (4 fois par jour, 6jours/7). Le cout pour la commune de Livinhac-le-Haut s'élèverait à 26233,00 euros hors taxes par an. Après discussion, l'ensemble du Conseil Municipal ne souhaite pas donner de suite favorable à ce projet.

Fleurissement du délaissé de la RD 21 : l'entreprise BIOULAC a fait parvenir plusieurs propositions de fleurissement du délaissé que Monsieur le Maire présente à l'assemblée. Le cout étant trop élevé, il est décidé de faire appel à la pépinière de Salmiech.

Containers à Penchot : Il est décidé de mettre des socles aux pieds des containers.

Enfouissement des réseaux électriques à Penchot : à cette occasion, il avait été demandé une étude pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public. Le coût de cette opération s'élève à plus de 60000,00 euros. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à ce projet.

Aménagement de la RD 21 tranche 3 : Monsieur le Maire informe l'assemblée de la possibilité de prolonger l'aménagement de la RD 21 jusqu'au carrefour de Montredon. Le coût de l'enfouissement des réseaux secs s'élèvent à 72 000,00 euros hors taxes.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu une copie de la pétition des riverains de la RD 21 adressée au président du Conseil Général.

Cérémonie du 11 Novembre : elle aura lieu le vendredi 11 novembre 2011 à 10H00 à Laroque-Bouillac et à 11H00 à Livinhac-le-Haut. A cette occasion sera inauguré le musée de l'Uniforme à 11H30 avenue Paul Ramadier.

Baignade aménagée : Monsieur le Maire indique que les premières analyses de la qualité de l'eau sont bonnes. La commission des « festivités, sports, animations et associations » se réunira le lundi 21 Novembre 2011 à 20H30 afin de réfléchir sur les possibles activités qui pourraient être créées.

Ponton pour le bateau promenade : Un ponton sera créé par la communauté des communes de la vallée du lot proche de la base de loisirs afin de pouvoir amarrer le bateau promenade.

Eglise de Laroque-Bouillac : Madame GAICH se déplacera à Laroque-Bouillac pour étudier les possibilités de mise en sécurité de la croix le jeudi 17 novembre 2011 à 11H00.

Aire de covoiturage : l'ancienne parcelle qui appartenait à la SCI Cayrade, aujourd'hui propriété de la commune sera aménagé par l'entreprise GREGORY en parking qui pourra par ailleurs servir d'aire de covoiturage.

Téléthon 2011 : Le lancement du Téléthon en Aveyron aura lieu à Livinhac-le-Haut le 02 décembre 2011 à 17H00. Le samedi 03 décembre aura lieu le départ du fil rouge et un repas organisé par l'association « Espoir et Vie » aura lieu le samedi soir à la salle culturelle.

Association « Tous Ensemble » : Les 12 et 13 Novembre 2011 aura lieu à la salle culturelle de Livinhac-le-Haut l'assemblée générale de la coordination nationale pour la défense des hôpitaux et des maternités de proximité.

Maison médicale : une kinésithérapeute s'installera à la maison médicale à compter du mardi 15 novembre 2011. Consultations prévues les mardi et jeudi.

La séance est levée à 23H00